



*Au service
des peuples
et des nations*



Institut Arabe des
Chefs d'Entreprises

Table ronde nationale

Vers le Renforcement de l'Intégrité du Secteur Privé en Tunisie

Quels est le rôle de l'Etat, des entreprises et de la société civile dans la renforcement de la transparence au sein du milieu des affaires?

Tunis, République Tunisienne

Hôtel Africa, 5 Décembre 2012

Ordre du jour

APERCU

Le *Projet Régional du PNUD pour l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption dans les Pays Arabes* (PNUD-ACIAC) et l'*Institut Arabe des Chefs d'Entreprises* (IACE) organisent une table ronde nationale intitulée «*Vers le renforcement de l'intégrité au sein du secteur privé en Tunisie*» le 5 décembre 2012 à Tunis. La table ronde se focalise sur les concepts et les pratiques de la transparence dans le secteur privé dans le cadre des efforts plus larges pour le renforcement de l'intégrité et la prévention de la corruption dans ce secteur. Elle vise à fournir une plateforme inclusive de dialogue pour les parties prenantes Tunisiennes, y compris l'Etat, les entreprises et la société civile afin d'identifier des recommandations et points d'entrées possibles pour avancer les efforts connexes dans le pays. La table ronde est organisée dans le cadre d'une série d'activités nationales soutenu par le PNUD-ACIAC en coopération avec divers partenaires. Elle se base sur les conclusions de l'[atelier régional majeur qui a eu lieu à Tunis le 7-8 juin 2012](#). De plus, elle contribuera à de nombreuses activités subséquentes y compris la [27ème session des Journées de l'Entreprise](#) organisées par l'IACE le 7-10 décembre à Tunis et au deuxième atelier régional qui aura lieu le 18-19 décembre au Kuwait et dont l'objectif sera de faire l'état des lieux des progrès réalisés au sein des différents pays arabes et des actions de suivi au niveau national et régional.

ORDRE DU JOUR

Mercredi 5 décembre 2012

09.00 - 11.00

Première Session.

Etat des lieux de l'intégrité du secteur privé en Tunisie

***Objectifs :** Lors de cette session les efforts mis en œuvre par la Tunisie, tant les dispositions internes des entreprises que celles prises par l'Etat en faveur du secteur privé y compris les mesures facilitant le dialogue public-privé seront discutés.*

- **Modérateur**

M. Tarek Chaabouni, Membre du comité directeur de l'IACE et PDG de « Le Logement »

- **Panel**

M. Tarek El BAHRI, Ingénieur Général, Directeur Général et Conseiller du Ministre auprès du Gouvernement chargé de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption

M. Karim BEN KAHLA, Professeur des Universités en Sciences de Gestion et directeur de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Tunis

M. Salah Riahi, représentant de l'Alliance Tunisienne pour l'Intégrité et la Transparence

- **Discussions**

11.00 – 11.30

Pause

11.30 – 13.30

Session 2.

Renforcer l'intégrité et prévenir la corruption dans le secteur privé : standards internationaux et expériences comparatives

***Objectifs:** Permettre aux participants d'évoquer les expériences comparatives en matière de promotion de l'intégrité dans les affaires au regard des standards internationaux. La session permettra également de discuter des incitations possibles, des sanctions et des actions*

préventives que l'Etat, les entreprises et la société civile peuvent prendre pour améliorer l'intégrité dans le secteur privé.

- **Modérateur**

M. Ezzeddine NCIRI, Chargé des investigations en chef, Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, Banque Africaine pour le Développement

- **Panel**

Dr. Muhyiedeen TOUQ, Expert international sur la lutte contre la corruption

Dr. Stuart GILMAN, Associé principal, Global Integrity Group

Mme Hanna HEIKKILA, Officier responsable de la conformité, Siemens Tunisie

- **Discussions**

13.30 – 14.30

Déjeuner

14.30 – 16.30

Session 3.

Les rôles des parties prenantes pour renforcer l'intégrité et la transparence du secteur privé

Objectifs : Identifier les actions concrètes que l'Etat, le secteur privé et la société civile peuvent mettre en place pour renforcer l'intégrité et la transparence du secteur privé ainsi que pour renforcer l'efficacité du dialogue public-privé.

Session parallèle I : pour les représentants de l'Etat

Modérateur : Dr. Chaker MZOUGHJI, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Tunis

Cette session est réservée aux représentants de l'Etat. Elle permettra aux participants d'évoquer les différentes manières par lesquelles l'Etat peut engager le dialogue avec le secteur privé et la société civile en vue de renforcer l'intégrité au sein du secteur privé. Des mesures concrètes seront envisagées pour aller de l'avant en Tunisie.

Session parallèle II : pour les représentants du secteur privé

Modérateur : M. Karim BEN KAHLA, Professeur des Universités en Sciences de Gestion et directeur de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Tunis

Cette session est destinée à évoquer les moyens par lesquelles les entreprises peuvent promouvoir l'intégrité au sein du secteur privé. Les participants seront amenés à considérer des moyens d'actions à mettre en œuvre par et pour eux-mêmes ; ils seront aussi invités à s'interroger sur les dispositions qu'ils aimeraient voir l'Etat mettre en œuvre.

Session parallèle III : pour les représentants de la société civile

Modérateur : M. Wassim Khrouf, Secrétaire Général de l'Association Tunisienne de Gouvernance

Cette session est destinée à évoquer des moyens par lesquelles la société civile peut promouvoir l'intégrité secteur privé. Les participants seront amenés à considérer des moyens d'actions à mettre en œuvre par et pour eux-mêmes ; ils seront aussi invités à s'interroger sur les dispositions qu'ils souhaiteraient que le gouvernement mette en œuvre.

Moderateur : Dr. Muhyiedden TOUQ, expert international sur la lutte contre la corruption

Rapporteurs :

Représentant du gouvernement

Représentant du secteur privé

Représentant de la société civile

Les rapporteurs présenteront les principaux points évoqués lors de chaque session parallèle et informeront des principales recommandations de chaque groupe. Les participants auront l'opportunité par la suite de déterminer ensemble les principales mesures à mettre en œuvre afin d'améliorer l'intégrité dans les affaires en Tunisie.

Annexe 1 : Conclusions essentielles de l'atelier régional sur le Renforcement de la Transparence du Secteur Privé et le Rôle des Différentes Parties Prenantes (Tunis, 7-8 juin 2012) - extrait¹

1. Elaborer et publier un rapport résumant l'essentiel des conclusions auxquelles a abouti l'Atelier pour une sensibilisation plus accrue et une coopération plus large au plans régional et national en vue de promouvoir la transparence dans le secteur privé.
2. Créer des réseaux pour tirer profit des connaissances et des informations disponibles auprès du Pacte mondial des Nations unies, et encourager le secteur privé dans les pays de la région à mettre en place des réseaux locaux rattachés au Pacte mondial des Nations unies, en coordonnant leur action avec le Réseau arabe pour l'intégrité et la lutte contre la corruption (ACINET).
3. Accueillir le développement d'une relation de coopération plus étroite avec l'OCDE afin de bénéficier du travail du Programme MENA-OCDE pour l'investissement, et en particulier de son Forum pour l'intégrité des entreprises.
4. Assurer le suivi des efforts menés dans l'élaboration des deux modules de formation sur la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales, soutenus par le PNUD et ses partenaires, en vue d'y contribuer et d'en bénéficier, et examiner les voies susceptibles de les mettre en application aux niveaux national et régional.
5. Organiser des tables rondes nationales dans les pays de la région regroupant les différents acteurs concernés et consacrées au thème de la transparence dans le secteur privé, conduisant à la mise en place d'actions concrètes ou de plans d'action définis qui prennent en considération le contexte national, les priorités nationales, les normes internationales et les bonnes pratiques.
6. Organiser un deuxième atelier de travail régional afin de suivre le progrès réalisé à l'issue des tables rondes tenues au niveau local et mettre en place une feuille de route pour poursuivre le soutien de ces efforts.
7. Inviter le PNUD, et plus particulièrement ses bureaux pays dans la région arabe et son Projet Régional sur l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption dans les pays arabes, à continuer de veiller aux efforts de renforcement de l'intégrité dans le secteur privé et son rôle dans la lutte contre la corruption, et consacrer des ressources suffisantes pour la conduite d'études et de recherches spécifiques dans ce domaine.

¹ L'intégralité du rapport est disponible sur le lien suivant: www.pogar.org/resources/ac/details.aspx?aid=333